

La littérature fait son entrée en classe primaire (1830-1990).

Illustration de sa présence dans les plans d'études et les manuels de lecture du canton de Vaud.

Sylviane Tinembart

Résumé

Au travers de l'étude de cas des plans d'études et des manuels de lecture vaudois, nous tentons de rendre visible la présence de la littérature à l'école primaire. Si au XIX^e siècle, il s'agit avant tout d'offrir aux élèves des ouvrages de lecture et de palier leur manque par des textes moraux et des adaptations de romans, à la fin du siècle, la formalisation des manuels de lecture pousse leurs auteurs à enrichir leur ouvrage d'extraits provenant de la littérature. Celle-ci occupe peu à peu les manuels au XX^e siècle et devient prédominante. Le dernier quart du XX^e siècle voit la littérature jeunesse occuper les ouvrages de lecture et certaines œuvres, destinées à l'exercice de la lecture suivie se scolariser peu à peu.

Mots-clés

Littérature, lecture, manuel scolaire, plans d'études

⇒ Titel, Lead und Schlüsselwörter auf Deutsch am Schluss des Artikels

Auteure

Sylviane Tinembart, Haute école pédagogique Vaud, avenue des Bains 21 – bureau 632, 1014 Lausanne
sylviane.tinembart@hepl.ch

La littérature fait son entrée en classe primaire (1830-1990).

Illustration de sa présence dans les plans d'études et les manuels de lecture du canton de Vaud.

Sylviane Tinembart

Avec la publication du Plan d'études romand en 2010 (ci-après PER) et l'harmonisation des programmes scolaires de l'école obligatoire sur l'ensemble de la Suisse romande, nous constatons que la littérature a actuellement une place de choix dans l'enseignement du français, langue de scolarisation. Les finalités assignées au domaine *Langues* sont déclinées dans le PER en huit axes dont le cinquième est celui de l'accès à la littérature.

Le domaine *Langues*, en cohérence avec les finalités et objectifs de l'école publique, vise à favoriser chez l'élève la maîtrise du français (règles de fonctionnement et capacités à communiquer), [...]. Il a également pour objectif d'offrir à l'élève, en particulier à travers la découverte de la littérature, francophone ou autre (textes brefs, contes traduits...), ainsi que d'autres produits culturels (chansons, iconographie...), l'occasion de construire des références culturelles communes concernant les pays et régions dont il apprend la langue, le langage en général, le monde de l'écrit (littérature, systèmes d'écriture...) et, surtout pour le français, l'histoire de la langue et sa place dans le monde actuel, pluri-lingue. (*Plan d'études romand*, Intentions, para. 1)

Ainsi, les rédacteurs du PER proposent aux enseignants de faire acquérir à leurs élèves, grâce à la découverte, l'analyse et l'appréciation de productions littéraires variées, des références culturelles et des connaissances sur la langue. Ils encouragent aussi le développement d'une meilleure compréhension des valeurs véhiculées par les œuvres du patrimoine culturel. Si aujourd'hui, la lecture et l'utilisation de textes littéraires semblent acquises à l'école primaire, la littérature n'a cependant pas toujours occupé une telle place ni eu la même importance dans les programmes. Aussi, nous postulons que les œuvres littéraires se sont installées durablement dans les manuels de lecture et dans les plans d'études de l'école primaire à partir du moment où le « Français » se stabilise en tant que discipline scolaire et que sa « littérarisation » progressive s'est faite conjointement à sa disciplinarisation.

Notre communication vise donc à observer cette présence de la littérature au sein des manuels de lecture et des plans d'études de l'école primaire à diverses époques entre 1830 et 1980. Notre propos s'articulera autour de diverses questions telles que : quelle place la littérature occupait-elle dans les manuels de lecture et les plans d'études de l'école primaire ? Sous quelle forme était-elle apparue ? De quelle nature était-elle ? Comment ou par quel type d'activités était-elle mise en œuvre ?

En prenant comme étude de cas l'introduction progressive de la littérature dans les écoles primaires du canton de Vaud (tout en faisant parfois des incursions dans d'autres contextes), nous souhaitons observer ses possibles variations en adoptant une démarche historico-didactique (Bishop, 2013). D'une part, la perspective didactique tentera de mettre en évidence de quelle manière les œuvres littéraires se sont scolarisées et d'autre part, la perspective diachronique aura pour objectif de comprendre, en les contextualisant pour chaque époque donnée, les enjeux de cette scolarisation et leurs liens avec les finalités de l'enseignement du « Français ». Notre étude repose ainsi sur l'analyse de divers corpus tels que l'ensemble des manuels scolaires de lecture officialisés dans le canton de Vaud, les plans d'études en vigueur, les ressources archivistiques et la presse pédagogique.

1. La littérature et la discipline « Français ».

1.1. Place(s) assignée(s) à la littérature à l'école primaire.

Reuter (1996, p. 8) affirme que « la littérature, sous diverses formes, n'a jamais cessé d'être présente à l'école primaire ». En cela, il rejoint Chervel (2008) qui démontre que dès le XVI^e siècle certains textes d'auteurs sont voués à une utilisation scolaire. Ce dernier explique également que la première littérature enseignée à l'enfance est considérée comme « une poésie "gnomique", celle qui procède par proverbes, sentences, formules bien frappées jouant sur les antithèses et mise au service d'une morale sociale ou civique » (p. 415). Chervel retrace ainsi, pour la France, l'évolution de l'exploitation des œuvres littéraires au

travers des diverses pratiques d'enseignement-apprentissage qui exploitent les textes d'auteurs et qui se développent dans le cadre de la lecture, de la récitation et de l'explication de texte. Il parle alors de la scolarisation d'écrits littéraires, concept qu'il emprunte à Kuentz (1972), qui montre qu'une œuvre littéraire qui est sélectionnée pour être exploitée au sein de l'école y « pénètre rarement sous sa forme originelle et sans d'importantes modifications » (Chervel, 2008, p. 478). De fait, elle subit des manipulations pour qu'elle soit adaptée au système éducatif qui l'utilise. Le processus qui transforme l'œuvre originelle la simplifie fréquemment, l'altère ou la dénature parfois et la normalise pour se conformer aux exigences institutionnelles du moment. Ainsi, les enseignants et les éditeurs scolaires se muent souvent en adaptateurs d'œuvres littéraires.

Alors que l'Instruction publique se met progressivement en place au XIX^e siècle, de manière générale, l'enseignement s'inscrit, pour sa part, dans la tradition et les priorités sont données à la mémoire et à l'intégration des valeurs traditionnelles. Ainsi, les élèves sont formés « à la mémorisation des modèles, en particulier religieux – car, même si elle est désormais gérée par l'État, l'école conservera encore longtemps un substrat chrétien » (Simard et al, 2010, p. 50). Peu à peu dans les écoles primaires, le catéchisme et les textes religieux cèdent pourtant leur place à l'étude de la langue et, à la fin du XIX^e siècle, à la littérature. Ainsi, progressivement le français étudié par les enfants du peuple tend à s'identifier à celui appris par les fils de bourgeois (Boutan, 1997). Au début du XX^e siècle, la littérature est ainsi rendue visible au sein de l'enseignement du français à l'école primaire :

L'étude de la littérature, à proprement parler, commence avec l'étude de la langue. Les exercices lexicologiques d'invention, l'analyse grammaticale qui recherche la nature et la fonction des mots, l'analyse étymologique qui en décompose les éléments, l'analyse logique qui établit la valeur et les rapports des propositions dans la phrase, tout cet ensemble de procédés porte en réalité sur les idées et, par conséquent, met l'élève en état d'écrire avec profit. Aussi peut-il composer et écrire de fait avant de savoir ce qu'on entend par littérature et d'avoir été préparé par l'analyse littéraire. (Lecat, 1911, para. 8)

Lorsqu'Émile Lecat rédige en 1911 l'article sur la littérature dans le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* de Ferdinand Buisson (1911), le français accède au rang de discipline scolaire (Schneuwly et al., 2016). L'auteur la situe alors comme un aboutissement de l'étude progressive de la langue. Il établit ainsi une forme de hiérarchisation des divers objets d'enseignement et/ou apprentissage. Bien que d'une grande diversité (Daunay & Reuter, 2012), ceux qui sont convoqués pour former l'élève à écrire seraient ainsi, selon lui, comme des préalables nécessaires pour accéder à la littérature.

Quelques décennies plus tard, Clarac (1963, p. 31 cité par Reuter, 1996, p. 7) module cette vision en affirmant que la littérature et l'enseignement de la langue s'appuient mutuellement et qu'elles sont intimement liées dans l'enseignement du français :

Le professeur de français doit d'abord enseigner le français, habituer ses élèves à s'exprimer correctement et justement, leur révéler les ressources infinies que leur offre leur langue maternelle. Il doit aussi former leur jugement et leur goût, leur apprendre à bien conduire leur pensée et à reconnaître le Beau sous ses formes changeantes. Ces deux tâches, en fait, sont étroitement liées : la grammaire et les lettres se prêtent [...] un mutuel appui. C'est dans les grandes oeuvres de notre littérature que le petit Français apprendra le mieux sa langue, et, sans la grammaire, dans une belle page, les plus fines nuances lui échapperaient. L'enseignement du français ne peut donc être fondé que sur l'étude des textes.

Enfin, Schneuwly (2007) déclare que

La discipline « Français » comporte trois composantes principales qui entretiennent des rapports complexes entre elles et avec les savoirs de référence (savoirs savants et savoirs experts) : 1° la connaissance du fonctionnement de la langue ; 2° la connaissance et la pratique de la littérature ; 3° les pratiques langagières dans des situations pour l'essentiel publiques (dont fait d'ailleurs partiellement partie la pratique littéraire). Chacune de ces composantes est en interaction étroite avec les autres et est ouverte sur d'autres champs sociaux et disciplinaires. (p. 17)

Ces quelques citations permettent de constater que la littérature est entrée progressivement dans l'enseignement du français à l'école primaire et que son articulation avec les autres composantes de la discipline n'a pas toujours été pensée de la même manière. Cependant, nous constatons qu'au fil du temps, il

ne s'agissait pas de faire acquérir une culture littéraire commune et uniforme aux élèves, mais bien de prendre appui ou de s'inspirer de la littérature pour enseigner le français. Aujourd'hui, confronter les élèves à la littérature et étendre ainsi leurs aptitudes à lire toutes les espèces de textes, c'est tenter de les familiariser aux livres et plus largement, espérer développer leur intérêt pour la lecture et leur esprit critique.

1.2. De quelle littérature parlons-nous ?

Si nous voulons observer véritablement l'introduction de la littérature dans l'école primaire, il s'agirait en premier lieu de la définir. Or, Reuter (1996) a montré la nécessité d'éviter le piège de vouloir formuler une définition essentielle de la littérature. Il a prouvé également que même s'il est important de relativiser, il est possible d'élaborer des savoirs objectifs la concernant (Reuter, 1992).

Si la littérature est une « construction historique », ses variations, du moins, sont significatives. Éducative, engagée et militante, « scientifique » ou onirique, exploration de la réalité matérielle et sociale, de la spiritualité indicible ou de ses propres possibilités et limites, elle n'a, selon les époques et les milieux, ni même statut, ni même visée, ni même fonctionnement. Les changements de ses modes de réception comme de ses modes d'écriture portent ainsi témoignage de l'aventure de l'homme aux prises avec le monde et avec le langage par lequel il essaie de le (et de se) représenter, de lui (et de se) donner sens. (Legros, 2008, p. 44)

S'inspirant de Bishop (2017), il est aussi envisageable pour le chercheur « d'aborder la scolarisation des objets scolaires selon les différentes configurations de la discipline comme une organisation de modèles, c'est-à-dire des données disciplinaires qui dépendent des contextes sociaux, des théories disciplinaires sous-jacentes, des prescriptions officielles, des pratiques préconisées et réelles » (para. 2). Même s'il est difficile de dater ces modèles, parce qu'ils évoluent au fil du temps, se juxtaposent ou se sédimentent parfois (Schneuwly & Dolz, 2009), nous pouvons en dégager trois liés à la lecture d'œuvres littéraires dans l'école primaire vaudoise. Un premier s'ébauche progressivement et émerge à la fin du XIX^e siècle. Le deuxième se déploie au début du XX^e siècle et le dernier se constitue progressivement à partir des années 1970.

1.3. Enseignement de la lecture dans les plans d'études et disciplinarisation progressive du « Français ».

Comme le montre Schneuwly et al. (2016), la disciplinarisation du « Français » en Romandie a connu plusieurs grandes phases. La première s'étend jusque dans les années 1870 et se décline en plusieurs étapes. En effet, les textes législatifs des années 1830 décrivent encore des enseignements partiels avec, d'une part, l'étude de la langue comportant la grammaire et l'orthographe et d'autre part, la lecture. Ces « objets d'enseignement » sont disparates mais ont pour but de compléter les connaissances de base en lecture, en écriture et en calcul de l'élève qui est « appelé à devenir citoyen, pouvant dans la suite de sa vie, prendre une part plus ou moins active à l'administration publique » (*Programme*, 1823, p. 1). Avec les lois des années 1840-1850 qui structurent les systèmes scolaires (création d'institutions de formation des maîtres, renforcement de la législation et de la prise en charge de l'école par l'État, etc.), les objets d'enseignement se diversifient et s'organisent peu à peu en composantes de la « langue française » ou de la « langue maternelle ». Dans le Canton de Vaud, la *Loi du 12 décembre 1846 sur l'Instruction publique* demande que son étude se dirige « essentiellement sur la lecture et l'orthographe » (art. 16, chapitre 2, p. 38). La loi suivante datant du 31 janvier 1865 n'indique alors plus qu'une seule « branche », la langue française, qui se mue en « langue maternelle » et regroupe dans le *Plan d'études pour les écoles primaires du canton de Vaud du 29 février 1868*, l'étude de la lecture, les dictées, la grammaire et des exercices divers (*Plan d'études*, 1868, p. 8). Parmi ces exercices divers, la composition apparaît. L'enseignant est encouragé à familiariser l'élève aux narrations, aux descriptions, aux lettres familières et d'affaires. Les rédacteurs de ce premier plan d'études insistent également sur la méthode pour enseigner la langue et l'influence des écrits du Père Grégoire Girard transparaît dans leurs propos. Ils se réfèrent ainsi à son « Cours éducatif de la langue maternelle » (p. 23). Il s'agit dès lors d'adopter la méthode « naturelle et progressive » (p. 21) et de faire en sorte que « l'enfant, par sa propre activité, édifie la science » (p. 21). La simultanéité entre l'enseignement de la lecture et celui de l'écriture est préconisée tout comme la méthode intuitive. Il est conseillé à l'enseignant de travailler en français les thèmes proches de l'environnement de l'enfant (salle d'école, maison, corps humain, animaux, etc.) sous forme de petits récits ou d'« entretiens » que les élèves reproduisent oralement dans les degrés inférieurs, puis par écrit lorsqu'ils sont plus âgés.

Dans les plans d'études suivants, l'orthographe et la grammaire occupent toujours une place importante, mais l'élocution, le vocabulaire et la rédaction sont renforcés. La lecture s'exerce grâce à « un choix de morceaux » (Plan d'études, 1899, p.31).

L'analyse des programmes du dernier tiers du siècle révèle une forte connexion entre enseignement de la rédaction et enseignement grammatical d'une part, et enseignement de la composition avec la lecture d'autre part, cette dernière proposant des modèles que l'élève est invité à reproduire et imiter pour parvenir *in fine* à produire des textes personnels. (Schneuwly et al., 2016, p. 8)

Ainsi à la fin du XIX^e siècle, en Suisse romande et en particulier dans le canton de Vaud, le « Français » est constitué progressivement en une discipline (sans que le terme apparaisse pourtant dans les documents officiels) qui se stabilise « une première fois vers le dernier tiers du siècle dans un dispositif qui va durer longtemps et qui marque aujourd'hui encore les pratiques dominantes en classe » (p. 8).

A la fin de la Première guerre mondiale, l'écriture par imitation perd de son importance au profit d'une écriture plus personnelle qui a pour point de départ les intérêts de l'enfant et des thèmes proches de son environnement. La lecture prend alors une autre dimension : « la lecture est, par excellence, l'instrument de culture et d'instruction à l'école et hors de l'école » (Plan d'études, 1937, p.16). Ainsi

L'objectif de l'enseignement de la lecture [...] paraît être celui-ci : rendre l'enfant capable de comprendre et d'assimiler le contenu d'un texte, de savoir en tirer parti pour ses affaires ou son perfectionnement intellectuel et moral [...]. Que l'élève devienne apte à continuer son éducation par la lecture personnelle, silencieuse, intelligente et réfléchie [...]. L'aptitude à comprendre un texte se développera par des études fouillées de pages empruntées aux meilleurs écrivains, par des études sommaires et par des lectures simplement commentées. (p. 17)

Cette mention des « meilleurs écrivains » va de pair, comme nous le verrons plus bas, avec une mue progressive des livres de lecture en ouvrages comportant des modèles de tous les genres littéraires.

Dans le *Plan d'études de 1953*, la visée littéraire de la lecture s'affirme pour devenir dominante. Son enseignement consiste toujours à proposer aux élèves des « études fouillées de textes, études sommaires, lectures brièvement commentées et exercices de lecture silencieuse » (Plan d'études, 1953, p.15). La lecture expressive est entraînée dès le degré moyen et les premières analyses du plan et des idées d'un texte interviennent en 6^e année primaire (11-12 ans). Les lectures proviennent de morceaux variés, mais sont également documentaires et en lien avec d'autres disciplines pour compléter celles-ci. Dès la 8^e année (13-14 ans), l'élève est amené à comparer et étudier de manière fouillée des extraits de textes littéraires.

Si ces derniers sont « très simples au début, ils s'enrichiront peu à peu et habitueront l'élève à approfondir la pensée et le style d'un morceau ; ils formeront ainsi son sens critique et son sens littéraire » (p. 15). Par les diverses pratiques liées à l'enseignement de la lecture, il s'agit donc de « favoriser la culture de la sensibilité esthétique et morale de nos enfants et leur donner le goût de la langue, qui doit être étudiée aussi pour elle-même, pour sa beauté, pour sa richesse, pour sa littérature » (p. 15).

La volonté exprimée dans les années 1960-1970 qui prône une plus grande démocratisation des études, amorce une transformation des systèmes scolaires et des réformes de l'enseignement. Ces dernières « remettent en question la configuration classique de la discipline "Français". Du point de vue de la conception théorique fondamentale de l'enseignement, il est proposé de passer d'une conception représentationnelle de la langue qui voit cette dernière exclusivement comme un outil de représentation du réel ou de la pensée, à une conception communicationnelle » (Schneuwly et al, 2016, p. 11).

L'encouragement à la communication doit précéder tout approfondissement analytique, le motiver, l'accompagner et finalement le justifier. [...] L'enseignement de la langue a un caractère global : l'expression – orale puis écrite – en est le point de départ mais aussi le couronnement. Si les autres disciplines – la lecture et l'art de dire, le vocabulaire, la grammaire accompagnée de la conjugaison et de l'orthographe – ont bien leur objet propre, elles trouvent leur justification principale dans l'expression. (Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire, 1972, Français-Écriture 1, p. 1)

La lecture se travaille alors comme une « activité-cadre » qui est « le lieu d'une pratique de la langue » (Département de l'Instruction publique et des cultes, 1978, programme de français 4^e année, p. 7). Celle-ci se

concrétise notamment par la conduite d'une lecture suivie. Ce type d'activité-cadre a pour objectifs d'« aimer lire, savoir lire (à haute voix, silencieusement, en adaptant son rythme), analyser un texte, en comprendre objectivement l'essentiel, juger de sa valeur et le prolonger (par des débats, une imitation ou la mise en relation avec des expériences personnelles) » (pp. 15-16).

Avec l'adoption de *Maîtrise du français* (Besson, Genoud, Lipp & Nussbaum, 1979), « les prescriptions prévoient que des types de textes diversifiés, correspondant à des situations de communication variées soient produits, et ce aussi bien à l'écrit qu'à l'oral » (Schneuwly et al., 2016, p. 11). Les lectures suivies à l'école primaire s'orientent ainsi vers la littérature jeunesse. L'enseignement de la lecture poursuit désormais l'idée qu'il faut renforcer le goût de la lecture chez l'enfant en lui proposant des « lectures-plaisirs ». Comme le montre Bishop (2017), « les thèmes qui organisent les lectures connaissent également de grands bouleversements, les saisons et les travaux sont remplacés par l'aventure et l'amitié » (para 51). L'élève manipule, feuillette le livre et en lit le contenu qui lui offre aussi la possibilité d'acquérir du vocabulaire et par transfert, d'apprendre à écrire une histoire. Par exemple, la lecture d'un conte, sa décomposition puis l'analyse de sa structure narrative, doivent permettre à l'élève d'élaborer et d'écrire son propre conte. Pour ce faire, l'école complète ou remplace les ouvrages de lecture par la littérature jeunesse. Comme le montre Nièvre-Chervel (2002) depuis le XVII^e siècle, la littérature de l'enfance avec les contes, les écrits romanesques, puis la bande dessinée et les albums a « construit un ensemble de références largement commun [...] qui est, pour l'essentiel, indépendant du monde de l'école » (p. 98). Nous constatons que le tournant communicationnel pris par l'enseignement de la langue a incité à modifier le corpus utilisé pour la lecture et a renforcé la tendance à utiliser des extraits et/ou des œuvres littéraires à des fins pédagogiques et formatrices.

Le point le plus important est le retour à la lecture et l'étude d'œuvres complètes à l'école primaire ; le but est de faire aimer la littérature pour elle-même. Mais cette orientation suscite aussi des décisions discutables chez les éditeurs. De grands classiques, de Jack London *L'amour de la vie*, de Stevenson *L'étrange cas du Dr Jekyll et de Mr Hyde*, sont réédités en Folio Junior avec des suppléments « pédagogiques » d'une vingtaine de pages faites d'exercices scolaires classiques et de « jeux ». La littérature de jeunesse ainsi scolarisée se trouve réinscrite dans les objectifs de l'institution et repensée en partie selon ses normes. (Vergnioux, 2010, p. 46)

Vergnioux (2010) quant à lui avance que ce processus de « littérisation » qui se produit au sein de l'enseignement du « Français » influence la production et l'édition de la littérature jeunesse. L'édition scolaire s'empare ainsi progressivement des œuvres littéraires, jusqu'alors objets d'enseignement, pour en faire, pour ainsi dire, des moyens d'enseignement.

2. Trois modèles illustrant la lecture d'œuvres littéraires à l'école primaire vaudoise.

Comme nous l'avons vu au travers des textes législatifs et des plans d'études, la première phase de la didactisation du « Français » s'étend jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle. Dès le moment où sont promulguées les premières lois scolaires (en 1806 dans le canton de Vaud), les autorités auront à cœur de doter les écoles de matériel et notamment d'ouvrages scolaires. Jusque dans les années 1820, le canton de Vaud préconise des ouvrages saints, des abrégés de la Bible ou des textes religieux pour enseigner la lecture.

2.1 Adaptations littéraires en guise d'ouvrages de lecture de l'école primaire.

Pourtant, le besoin d'ouvrages élémentaires pour les écoles primaires donne lieu à la publication de concours. Si le niveau de l'enseignement est jugé suffisant en ce qui concerne lire, écrire, calculer et le catéchisme pour une «vie ordinaire» ou un «bon Chrétien», il ne l'est plus pour former le jeune Vaudois à devenir un citoyen qui a désormais besoin d'autres connaissances. Les buts de l'ouvrage recherché par les concours de 1823 et 1825 sont non seulement d'apprendre à lire aux enfants, mais également de leur inculquer ce qui pourrait leur être utile dans la vie quotidienne. Ainsi l'ouvrage

À l'usage des écoles primaires [...] sera destiné, non à servir de texte pour un enseignement spécial et approfondi, qui exigerait chez les maîtres des connaissances que l'on ne peut pas supposer chez tous les régents d'écoles primaires, mais à servir concurremment avec des livres religieux admis dans ces écoles, aux exercices de lecture, dont le résultat doit être, non seulement de mettre les enfants en état de lire avec facilité, mais encore de leur inculquer les idées dont l'acquisition peut leur être utile. (*Programme du concours du 23 mars 1823*, cité par Tinembart, 2015, p. 205)

C'est plus un livre encyclopédique qui est recherché afin que l'élève acquiert des connaissances multiples (en histoire, en géographie, en sciences naturelles, etc.) en exerçant la lecture courante. Les résultats sont décevants. Aucun manuscrit n'est retenu. Les autorités communales se plaignent à l'État et exigent de recevoir des livres élémentaires de lecture et non pas des encyclopédies (Archives cantonales vaudoises KXIII 231/1, lettre de la municipalité de Longirod du 23 avril 1835). Le libraire Benjamin Corbaz propose alors une série d'ouvrages choisis parmi les nouveautés littéraires, adaptés aux enfants et (ré)écrits par des auteurs vaudois. Le premier est *Maître Pierre ou le savant de village: entretiens sur la physique par Brard* dans une nouvelle édition revue et corrigée par Emmanuel Develey, un professeur de l'Académie de Lausanne. Ainsi quelques enseignants de l'École normale (celle-ci est créée en 1833), certains pasteurs, historiens ou écrivains réputés (E-Henriette Desmeules-Cholet et Herminie Chavannes notamment) rédigent des opuscules pour la librairie Corbaz qui développe l'édition scolaire à Lausanne. Les quarante-trois volumes de la série comportent des contenus et des connaissances inspirés de traités scientifiques, moraux ou d'œuvres littéraires. Ils sont initialement destinés à la jeunesse et à usage privé. Pourtant, à défaut de mieux, ils sont validés par l'État et deviennent des ouvrages destinés à l'enseignement de la lecture dans les écoles primaires vaudoises. Avec la publication d'un *Abrégé des aventures de Robinson à l'usage de la jeunesse* (1836), Corbaz procède à une scolarisation de l'œuvre de Defoe et annonce dans sa préface qu'il n'a pas repris le roman original tel quel, mais qu'il a laissé de côté « les détails longs et inutiles » et qu'il s'est attaché « à cette partie des aventures de notre héros, que nous venons offrir, à la lecture de nos jeunes amis ». Corbaz propose en annexe quinze leçons de morale à exploiter au fil de la lecture des chapitres. Il introduit cet addendum par les propos suivants: « Si la lecture de ces moralités offre moins d'attraits, peut-être offrira-t-elle une instruction plus facile pour les jeunes intelligences qui ne seraient pas capables de découvrir sans guide le but moral de l'auteur » (Defoe, 1836, p. 107). Chaque leçon de morale aborde certaines valeurs: l'obéissance, le courage, la simplicité, le travail, l'amitié, etc. Les aventures de Robinson Crusoé se transforment ainsi en guide éducatif pour les enfants tout en renforçant leurs apprentissages en lecture. En effet, sous l'impulsion d'Alexandre Vinet et son ami Charles Monnard (professeur de littérature à l'Académie de Lausanne et de français à l'École normale), l'enseignement de la langue dans le canton de Vaud doit à la fois cultiver et éduquer l'enfant. Vinet (1834) encourage du reste les enseignants à puiser chez les auteurs, les textes à observer et à travailler, car « la langue française est répandue dans les classiques, comme les plantes sont dispersées dans les vallées, au bord des lacs, et sur les montagnes. C'est dans les classiques qu'il faut aller la cueillir, la respirer, s'en pénétrer; c'est là qu'on la trouvera vivante » (p. 7).

Les ouvrages édités chez Corbaz n'arrivent plus à convaincre les autorités qui, pour répondre à la loi, doivent impérativement fournir des livres élémentaires aux six-cent-vingts écoles du canton. Mandaté par le Conseil d'État, André Gindroz déclare dans son rapport qu'il faut :

Un ensemble de lectures bien graduées à la fois pour la prononciation et l'intelligence, pour le travail mécanique de la lecture et le développement de l'intelligence. [...] il faut qu'il s'adresse aux enfants qui ont achevé l'étude des tableaux de lecture et qu'il les conduise à la lecture courante d'un livre quelconque par des exercices gradués de prononciation et d'intelligence. (Archives cantonales vaudoises KXIII/1, lettre de A. Gindroz au Conseil d'État du 26 septembre 1838).

Ce rapport donne lieu à un nouveau concours en 1840. Le livre de lecture souhaité dans ce *Programme* (1840, p. 44) doit « conduire les jeunes élèves à lire couramment un livre quelconque, en leur offrant des exercices gradués de prononciation, et des lectures progressives, en accord avec les premiers développements de l'intelligence des enfants ». Son contenu doit s'éloigner des textes religieux tout en conservant une certaine morale. Les sujets à recommander aux futurs auteurs devraient comporter « toutes les choses bonnes, utiles, propres à concourir au but de l'éducation populaire » (p. 50). Ceux-ci peuvent ainsi s'inspirer de thèmes dans « l'histoire sainte, dans l'histoire de la Suisse et de notre canton, dans la biographie des hommes d'élite, dans les voyages, dans l'histoire naturelle et ses applications aux arts, à l'agriculture, à la vie domestique, etc. » (pp. 50-51). Mais il s'agit aussi de considérer l'âge des élèves et faire en sorte que les plus grands soient confrontés aux « formes de la composition » (p. 53). Pour ce faire,

On ne se fera pas un point d'honneur de n'offrir que des morceaux neufs et originaux : les grands écrivains présentent des pages aussi bien appropriées aux besoins des élèves d'une école primaire qu'elles sont admirées par l'homme du goût le plus cultivé. (p. 53)

Les autorités invoquent alors la possibilité de s'inspirer de la chrestomatie d'Alexandre Vinet (1829) utilisée dans les collèges, qui comporte des textes moraux et religieux, des biographies, des récits de voyages, des extraits de romans, des extraits de dialogues célèbres ou de lettres et de la poésie en vers et en prose. Les auteurs y sont variés, mais la plupart d'entre eux sont français (Casimir Delavigne, Berquin, Racine, La Fontaine, Fénelon, Mme d'Aubigné, Molière, etc.). Ainsi, les enseignants de l'école primaire peuvent s'inspirer de cet ouvrage de lecture destiné au collège pour fournir à leurs élèves des modèles pour la composition.

A nouveau le concours ne produit rien de satisfaisant et certains enseignants fraîchement diplômés se muent en auteurs d'ouvrages scolaires. Jean-Jacques Lochmann (ancien enseignant de mathématiques à l'École normale et traducteur du pédagogue allemand Auguste Hermann Niemeyer) publie un *Guide pour l'enseignement de la langue maternelle* (1843). L'originalité de cet ouvrage est qu'il n'est ni un traité, ni un abrégé de grammaire, ni un ouvrage de lecture courante, ni un opuscle pour l'apprentissage de la lecture, ni même un manuel pour les élèves. De fait, c'est une sorte de méthodologie destinée aux enseignants dont vingt-deux pages sont consacrées à la lecture courante. S'inspirant du Père Grégoire Girard et de Niemeyer, il avance que « c'est par nos lectures et non par l'étude de la grammaire, que nous apprenons la langue » (Lochmann, 1843, p.137). Ainsi, la lecture d'extraits est utilisée pour exercer la grammaire et l'orthographe, expliquer le texte et en vérifier la compréhension. L'auteur propose de travailler à partir des romans de Bernardin de Saint-Pierre. Malgré ce guide prometteur, les ouvrages élémentaires font toujours défaut. Les enseignants font appel à des récits de voyage (par exemple Porchat, 1859), des traités d'agriculture (par exemple Rendu, 1838) ou la chrestomatie de Vinet (1829). Le Département de l'Instruction publique se tourne alors vers la Suisse romande et discute avec ses homologues d'une publication collective d'un ouvrage de lecture pour les élèves de dix à seize ans.

2.2 La littérature fait son entrée à l'école primaire¹.

Après onze ans de tergiversation, les chefs de département de la Suisse française se mettent d'accord pour la publication d'ouvrages de lecture communs et rédigent un nouveau programme de concours en 1866. Deux manuscrits sont repérés par les experts et leurs auteurs sont mandatés pour rédiger un premier ouvrage destiné au degré intermédiaire et un second, au degré supérieur.

Le plan général de ces manuscrits est bien distribué et ils répondent réellement d'une manière satisfaisante aux conditions du programme. Données aux élèves sous forme de récits et de biographies, les leçons de morale sont instructives et propres à faire naître de généreuses pensées, à produire de salutaires impressions dans le cœur des enfants [...]. (Baillif, & al., 1870, p. 137)

L'ouvrage de Renz *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse française* paraît en 1871. Il comporte cent cinquante-quatre extraits de textes parmi lesquels nous trouvons des auteurs reconnus comme Fénelon, Bernardin de Saint-Pierre, Berquin, etc. ; des spécialistes d'une discipline tels que Buffon, Rendu, Milne-Edwards; des écrivains, des personnalités suisses ou vaudoises comme Gaussen, Monnard, Tschudi, Zschokke, Daguet, etc. Les auteurs suisses restent néanmoins les plus représentés. Dans le canton de Vaud, il ne sera remplacé qu'en 1903 par le *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Degré intermédiaire* de Dupraz et Bonjour. Puis, par *Lectures* de Charles Foretay en 1944 qui comporte des extraits proches du vécu de l'enfant et dont bon nombre sont tirés et adaptés du roman *Jean-Christophe* de Rolland (1906) paru en dix volumes dans les *Cahiers de la quinzaine* avant la Première guerre mondiale.

A dessein, nous choisissons donc de nous centrer sur les ouvrages destinés aux élèves du primaire supérieur (douze à seize ans) car les morceaux choisis, bien qu'étant des extraits, ont subi moins d'adaptations et de vulgarisations que ceux destinés au degré moyen (élèves de 9 à 11 ans).

En 1871, paraît également le *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande* (Dussaud & Gavard, 1871) dont les quatre cent vingt pages sont divisées en deux parties : la première à caractère scientifique comprend des textes sur la biologie, l'histoire naturelle et la seconde, plus littéraire, comporte des histoires, des récits de voyage, des biographies, des anecdotes et l'étude du style épistolaire. L'ouvrage contient quelques illustrations en noir et blanc essentiellement pour rendre attractive la partie dédiée à l'histoire naturelle. Étonnamment, sur les deux-cent douze extraits, huitante-huit d'entre eux concernent surtout la biologie et la science naturelle et la plupart sont anonymes. Les autres textes sont le fruit de cent deux

¹ L'analyse de certains des ouvrages de lecture présentés a été faite dans le cadre d'un mémoire professionnel de Master en enseignement secondaire I rédigé par Eberhard et Grisoni (2017) et dirigé par S. Tinembart.

écrivains parmi lesquels nous retrouvons trois femmes (Mme de Sévigné, Madame Tastu et Madame Louisa Siefert), vingt-huit Suisses (dont sept Vaudois) et cinquante-sept Français. Des traductions d'auteurs allemands, anglais et irlandais complètent l'ouvrage. Nous retrouvons aussi plusieurs extraits d'écrivains tels que : Marcet, La Bruyère, Hugo, La Fontaine, Marquis de Ségur, Vuillet, Buffon, Milne Edwards, Chateaubriand, Vuillemin, Lamartine, Florian, Juste Olivier, Molière, Petit-Senn, Rousseau, Fénelon, Tschudi, Garrigues, Brueys et Palaprat. Les textes du XIX^e siècle représentent environ un quart des extraits. Dussaud et Gavard (1871) préfacent l'ouvrage en expliquant que

Tout doit être examiné dans la leçon : le sujet du récit, la manière dont il est rédigé, l'idée morale qui en ressort ; [...] on donne, s'il y a lieu, des explications géographiques et historiques ; l'étymologie, l'orthographe et la grammaire trouveront également nombreuses applications. Alors, mais seulement alors, l'élève acquerra une bonne prononciation, lira avec expression, parce qu'il ne comprendra pas seulement le sens général du morceau, mais qu'il s'identifiera avec la pensée de l'auteur et la suivra dans tous ses développements. (p.8, Cité par Eberhard & Grisoni, 2017, p.59)

Nous constatons que la compréhension des textes reste fondamentale. Le but est aussi de faire acquérir des connaissances multiples à l'élève par la diversité des thèmes abordés. La lecture est à la fois objet d'apprentissage, mais aussi vecteur d'apprentissages.

Cet ouvrage est remplacé par le *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Degré supérieur* (Dupraz & Bonjour, 1899). Celui-ci reste dans la continuité de son prédécesseur mais se détache des « livres de lecture peu à peu transformés en petites encyclopédies » en faisant du manuel « un ouvrage d'éducation » (Eberhard & Grisoni, 2017, p. 59)

Les Dupraz et Bonjour (1899, 1903) possèdent aussi des classements thématiques, mais toujours hybrides. Les livres suivants destinés aux élèves dès douze ans, Bonjour (1931) et Pidoux, Rogivue et Wiest (1945) contiennent une plus grande diversité de thématiques qui concernent d'avantage les élèves telles que l'observation des animaux, les récits d'aventure, les qualités et les défauts, la vie quotidienne, etc. Celles-ci répondent plus aux intérêts des enfants et à leurs goûts personnels. L'influence de l'École nouvelle pourrait expliquer ce changement. Bonjour (1931) fait entrer de nouveaux auteurs dans son ouvrage. Nous retrouvons, par exemple, les Suisses Maurice Porta, René Morax, Gonzague de Reynold ou Charles Ferdiand Ramez. C'est pourtant Eugène Rambert qui est le plus représenté avec quatorze textes, alors que les auteurs contemporains, une fois encore, sont privilégiés (nonante-trois auteurs nés au XIX^e siècle et quarante et un au XX^e siècle). Avec Pidoux, Rogivue et Wiest (1945), les élèves peuvent lire des extraits de cent un auteurs dont septante-huit Français et seize Suisses. Dans la préface, Pidoux, Rogivue et Wiest déclarent qu'ils n'ont pas forcément cherché à privilégier une nationalité : « Nous n'avons pas séparé nos auteurs des auteurs de France, les estimant d'égale appartenance aux lettres françaises, et seule la qualité des œuvres a guidé notre choix » (p.5). Leur ouvrage a pour but de « défendre notre patrimoine littéraire » et d'unir les élèves « dans la conscience et la possession du premier de leurs trésors, leur langue maternelle » (p. 5). Les contemporains sont à l'honneur et parmi les auteurs français, tout comme le montre Bishop (2017), nous retrouvons Saint-Exupéry et La Fontaine, mais également Colette, Baudelaire, de Vigny, Flaubert, Hugo Duhamel, Péguy, Barbarin, Lamartine et Jules Renard. Cette nouvelle génération de livres de lecture s'éloigne du genre encyclopédique et propose une grande diversité de textes littéraires. Les auteurs des manuels accordent une plus grande importance aux textes narratifs et poétiques et à leur valeur esthétique, tout en n'omettant pas les textes moraux ou réalistes qui visent à transmettre des qualités civiques et morales.

2.3 La littérature jeunesse trouve sa place dans les livres de lecture.

Si pour le degré moyen le Foretay (1944) et pour le degré supérieur le Pidoux, Rogivue et Wiest (1945) sont toujours utilisés dans les années 1970, la *Conférence des chefs de service de l'enseignement primaire de la Suisse romande* adopte *Bonjour la vie* (1970) pour les 3^e (8-9 ans) et 4^e années (9-10 ans). « Une rapide analyse montre cependant que ces livres se situent dans la continuité de ce qui précède. » (Schneuwly & Darne, 2015, p. 117).

La décennie suivante annonce les changements liés au bouleversement que subit la discipline « Français ». Les plans d'études sont progressivement harmonisés et la volonté d'adopter, d'éditer des moyens d'enseignement communs se renforce au sein de la Suisse romande. Dans cette dynamique, un renouvellement des ouvrages de lecture est envisagé dès 1977. En 1985, la *Commission romande des moyens d'ensei-*

gnement (COROME), édite ainsi le premier volume d'une série d'ouvrages de lecture : *Aux mille et un mots* (1985) destiné au 3^e degré primaire, *A fleur de mots* (1986) destiné au 4^e degré primaire, *Selectures* (1987) destiné au 5^e degré primaire (10-11 ans) et *Au fil des textes* (1988) destiné au 6^e degré primaire (11-12 ans). Thévenaz-Christen et al. (2014) constate que la conception de ces ouvrages est porteuse de signes de changements. En effet, leurs textes sont variés, ils mettent l'accent sur leur réception et leur compréhension par l'enfant et bon nombre d'entre eux font partie de la littérature jeunesse. Ce dernier élément a fait débat et les cantons romands ont dû trouver un consensus « Ainsi, pour Genève, il fallait avant tout proposer de la littérature jeunesse ; pour Fribourg, l'ouvrage devait offrir des textes facilitant le travail des enseignants ; pour Vaud, il était impératif de proposer des textes variés parmi lesquels figuraient des textes classiques. Finalement, les auteurs choisiront de privilégier la littérature jeunesse et de respecter la “diversité” des textes et leur “authenticité” correspondant à divers “types” de textes : pièce de théâtre, poème, conte, faits divers, etc. » (Schneuwly, Darne, Monnier & Tinembart, à paraître).

3. En guise de conclusion

Les études littéraires, en effet, sont, de toutes les branches du savoir, les plus propres à humaniser, à ennoblir, à donner à l'esprit des vues larges et généreuses, tout comme elles servent de contrepoids nécessaire au caractère pas trop didactique et en quelque sorte technique de la profession d'instituteur. (Daguet & Guérig, 1865, p.2)

Ce bref aperçu historique a tenté de retracer, grâce au cas vaudois, la place de la littérature dans les ouvrages scolaires destinés aux écoles primaires. Si les études littéraires étaient considérées comme fondamentales pour les instituteurs en 1865 comme le prétend le premier numéro de *l'Editeur* cité ci-dessus, nous constatons qu'à la même période, la littérature fait aussi son entrée dans les ouvrages de lecture. Elle côtoie des textes à caractère encyclopédique ou scientifique. Il s'agit alors d'acquérir des connaissances par la lecture, mais aussi d'apprendre à analyser les textes, de les comprendre et de les élever au rang de modèles pour que l'élève s'en inspire pour ses futures rédactions. Au tournant du siècle, la littérature devient peu à peu prédominante. Le plaisir de lire prend de l'importance et l'intérêt de l'enfant dicte certains choix d'auteurs. Ceux-ci sont pour la plupart, contemporains à la première édition du manuel et représentatifs des écrivains européens francophones. Les textes deviennent aussi de plus en plus longs (Schneuwly & Darne, 2015). En parallèle se développe progressivement la lecture suivie qui trouvera son épanouissement grâce aux activités-cadres dans les années 1970. Au tournant de la décennie suivante, ce qui compte avant tout, c'est d'offrir une variété de textes aux élèves dont la plupart appartiennent à la littérature jeunesse. Ainsi, nous rejoignons Reuter (1996) pour déclarer que la littérature a toujours été présente dans les manuels de lecture vaudois, parfois avec parcimonie ou de manière conséquente ; elle a pris diverses formes, a permis divers types d'activités (lecture à voix haute, silencieuse ou expressive, analyse de la construction ou explication de texte, etc.), mais elle a toujours enrichi la culture de l'élève et ses connaissances.

Références bibliographiques

Sources

Archives

Archives cantonales vaudoises KXIII 231/1, lettre de la municipalité de Longirod 23 avril 1835.

Archives cantonales vaudoises KXIII 231/1, lettre de A. Gindroz au Conseil d'État du 26 septembre 1838.

Plans d'études

Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire (CIRCE I). (1972). Plan d'études pour l'enseignement primaire de Suisse romande adopté par les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève. Genève : Office romand des services cantonaux des éditions et du matériel scolaires.

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin. (2010). Commentaires généraux du domaine Langues. In CIIP, Plan d'études romand (PER). Neuchâtel : CIIP. <https://www.plandetudes.ch/web/guest/l/cg/>

Département de l'Instruction publique et des cultes (DIPC). (1978). Programme de français 4e année. Lausanne : Office cantonal des fournitures scolaires.

Plan d'études pour les Écoles primaires du canton de Vaud du 29 février 1868. (1868). Lausanne : Imprimerie J.-L. Borgeaud.

Plan d'études pour les Écoles enfantines et les Écoles primaires du canton de Vaud du 1er décembre 1899. (1899). Lausanne : Imprimerie Giesser & Held.

Plan d'études et instructions générales pour les Classes primaires supérieures du canton de Vaud du 9 juillet 1937. (1937). Lausanne : Imprimerie vaudoise.

Plan d'études et instructions générales pour les Écoles enfantines et les Écoles primaires du canton de Vaud du 1er septembre 1953. (1953). Lausanne : Imprimerie Mingard Frères.

Moyens d'enseignement

Besson, M.-J. , Genoud, M.-R., Lipp, B. & Nussbaum, R. (1979). *Maîtrise du français : méthodologie pour l'enseignement primaire*. Lausanne : Office romand des éditions et du matériel scolaires.

Bonjour, E. (1931). *Lectures à l'usage des écoles primaires, degré supérieur*. Lausanne : Payot.

Brard, C.P. (1836, 3^e éd.). *Maître Pierre ou le savant de village : entretiens sur la physique*. Lausanne : au dépôt bibliographique de B. Corbaz.

Commission romande des moyens d'enseignement (COROME). (1985). *Aux mille et un mots : français 3P*. [S.l.] : Office romand des éditions et du matériel scolaires.

Commission romande des moyens d'enseignement (COROME). (1986). *A fleurs de mots : français 4P*. [S.l.] : Office romand des éditions et du matériel scolaires.

Commission romande des moyens d'enseignement (COROME). (1987). *Sélectures : français 5P*. [S.l.] : Office romand des éditions et du matériel scolaires.

Commission romande des moyens d'enseignement (COROME). (1988). *Au fil des textes : français 6P*. [S.l.] : Office romand des éditions et du matériel scolaires.

Defoe, D. (1836, 4^e éd.). *Robinson dans son île ou Abrégé des aventures de Robinson à l'usage de la jeunesse*. Lausanne : au dépôt bibliographique de B. Corbaz.

Dupraz, L. & Bonjour, E. (1899). *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires : degré supérieur*. Lausanne : Adrien Borgeaud.

Dupraz, L. & Bonjour, E. (1903). *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires : degré intermédiaire*. Lausanne : Lucien Vincent.

Dussaud, B. & Gavard, A. (1871). *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande*. Lausanne : Chez Blanc, Imer et Lebet.

Foretay, C. (1944). *Lectures à l'usage du degré moyen des écoles primaires*. Lausanne : Payot.

Lochmann, J.-J. (1843). *Guide pour l'enseignement de la langue maternelle*. Paris : Librairie d'Ab. Cherbuliez & Cie.

Pidoux, E., Rogivue, E. & Wiest, A. (1945). *Textes français II*. Lausanne : Payot.

Porchat, J.-J. (1859). *Les colons du rivage. Suivi de: Germain le vannier, et Les deux meuniers*. Neuchâtel : Charles Leidecker.

Rendu, V. (1838). *Manuel d'agriculture à l'usage des cultivateurs et des écoles primaires du Nord de la France*. Paris : J. Angé.

Renz, F. (1871). *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse française*. Lausanne : Chez Blanc, Imer et Lebet.

Rolland, R. (1906). *Jean-Christophe. L'aube* (1^{er} volume). Paris : Société d'éditions littéraires et artistiques.

Vinet, A. (1829). *Chrestomatie française ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français* (3 Volumes). Bâle : J.C. Neukirch ; Lausanne : G. Bridel.

Autres sources

- [Conseil d'État]. [1823]. Programme [d'un concours pour la composition d'un livre de lecture pour les écoles primaires]. Lausanne : [S.n].
https://books.google.ch/books?id=_xk7AAAAcAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false
- Baillif, F., Cambassédès, É., Fromaigeat, J. & Favre, L. (1870). Rapport du Jury relatif au concours ouvert par la Commission intercantonale de la Suisse romande. *L'Éducateur*, 9, 129-140.
- Daguet, A. & Guérig, F. (1865). Aux sections cantonales, aux membres du Corps enseignant et aux amis de l'Éducation publique. *L'Éducateur*, 1, 1-4.
- [Grand Conseil du Canton de Vaud]. [1846]. Loi du 12 décembre 1846 sur l'Instruction publique. [Lausanne] : [Département de l'Instruction publique].
- Loi sur l'Instruction publique primaire du canton de Vaud du 31 janvier 1865. [1865]. Lausanne : Imprimerie L. Corbaz.
- Programme des concours ouverts par le Conseil de l'Instruction publique du canton de Vaud à l'usage des écoles primaires et des régents. (1840). Lausanne : Imprimerie et librairie Marc Ducloux.

Littérature secondaire

- Bishop, M.-F. (2013). Statut et fonctions de la mise en perspective historique dans la didactique du français (Note de synthèse en vue de l'habilitation à diriger des recherches). Lille : Université de Lille 3 – Charles de Gaulle.
- Bishop, M.-F. (2017). Lire la littérature à l'école élémentaire en France : enjeux et débats au cours du XXe siècle. *Transpositio*, 1. <http://transpositio.org/articles/view/lire-la-litterature-a-l-ecole-elementaire-en-france>
- Boutan, P. (1997). La langue des messieurs : histoire de l'enseignement du français à l'école primaire. Paris : Armand Colin.
- Chervel, A. (2008, 2e éd.). Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle. Paris : Retz.
- Clarac, P. (1963). L'enseignement du français. Paris : Presses universitaires de France.
- Daunay, B. & Reuter, Y. (2012). Penser et problématiser les contenus disciplinaires : un enjeu fondamental pour les didactiques. In B. Daunay, Y. Reuter & A. Thépaut (éds), *Les contenus disciplinaires : approches comparatistes* (pp. 21-34). Ville-neuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Eberhard, C. & Grisoni, A. (2017). Les manuels de lecture vaudois : miroirs de la discipline « Français » (Mémoire professionnel de Master en enseignement secondaire I). Lausanne : Haute école pédagogique Vaud.
- Kuentz, P. (1972). L'envers du texte. *Littérature*, 7, 2-26.
- Lecat, E. (1911). Littérature. In F. Buisson, *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris : Hachette.
<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3067>.
- Legros, G. (2008, 8e éd.). Quelle place pour la didactique de la littérature ? In J.-L. Chiss, J. David & Y. Reuter (dirs), *Didactique du français : fondements d'une discipline* (pp. 35-46). Bruxelles : De Boeck.
- Nièvres-Chervel, I. (2002). Faire une place à la littérature de jeunesse. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 102, 97-114.
- Reuter, Y. (1992). Enseigner la littérature ? *Recherches*, 16, 55-70.
- Reuter, Y. (1996). Éléments de réflexion sur la place et les fonctions de la littérature dans la didactique du français à l'école. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, 13, 7-25.
- Schneuwly, B. (2007). Le « Français » : une discipline scolaire autonome, ouverte et articulée. In É. Falardeau, C. Fisher, C. Simard & N. Sorin (dirs), *La didactique du français : les voies actuelles de la recherche* (pp. 9-26). Sainte-Foy : Presses de l'Université de Laval.
- Schneuwly, B. & Dolz, J. (2009). Des objets enseignés en classe de français. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Schneuwly, B. & Darne, A. (2015). La lecture dans la discipline « Français » : analyse des plans d'études et des manuels de lecture de 1870 à 1990 dans le Canton de Genève. In L. Perret-Truchot (dir.), *Analyser les manuels scolaires : questions de méthodes* (pp. 109-128). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Schneuwly, B., Lindauer, T., Darne, A., Furger, J., Monnier, A., Nänny, R. & Tinembart, S. (2016). Enseignement de la langue première « Deutsch » - « Français » : remarques sur l'histoire de la discipline en Suisse (1840-1990) dans une perspective comparative. *Forumlecture*, 2.
https://www.forumlecture.ch/sysModules/obxLeseforum/Artikel/567/2016_2_Schneuwly_Lindauer_et_al_de.pdf
- Schneuwly, B., Darne, A., Monnier, A. & Tinembart, S. (à paraître). Émergence de la didactique du français et rénovation de l'enseignement en Suisse romande (1970-1990). Actes du colloque de l'AIRDF à Montréal, août 2016.
- Simard, C., Dufays, J.-L., Dolz, J. & Garcia-Debanc, C. (2010). *Didactique du français langue première*. Bruxelles : De Boeck.
- Thévenaz-Christen, T. (dir.). (2014). *La lecture enseignée au fil de l'école obligatoire : l'exemple genevois*. Namur : Presses universitaires de Namur.
- Tinembart, S. (2015). Le manuel scolaire de français, entre production locale et fabrique de savoirs : le cas des manuels et de leurs concepteurs dans le canton de Vaud au 19e siècle (Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation). Genève : Université de Genève.

Vergnioux, A. (2010). La littérature de jeunesse à l'école... : des fictions « sur mesure ». La lettre de l'enfance et de l'adolescence, 79, 41-46.

Vinet, A. (1834). De l'étude de la langue maternelle dans les écoles publiques (Lettre adressée à Monsieur Charles Monnard, Professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne). Bâle : J.G. Neukirch.

Auteure

Sylviane Tinembart, PhD., est professeure formatrice à la Haute école pédagogique Vaud dans l'Unité d'enseignement et de recherche AGIRS. Ses enseignements portent sur les thématiques liées à l'histoire de l'institution scolaire et des doctrines pédagogiques, l'évolution du rôle et de l'identité de l'enseignant et de l'enseignante, la gestion de la classe et les pratiques évaluatives. Ses champs de recherche se focalisent sur les savoirs scolaires, les moyens et les pratiques d'enseignement, leurs contextes d'émergence et leurs transformations dans une perspective historique.

Cet article a été publié dans le numéro 3/2018 de forumlecture.ch

Die Literatur hält Einzug in der Primarschule (1830-1990). Davon zeugen der Lehrplan und die Lesebücher des Kantons Waadt.

Sylviane Tinembart

Abstract

Aufgrund der Untersuchung von Waadtländer Lehrplänen und Lesebüchern möchten wir die Präsenz der Literatur in der Primarschule sichtbar machen. Im 19. Jahrhundert werden den Schülerinnen und Schülern vor allem Lesebücher, und wo diese fehlen, moralische Texte und Romanadaptationen zur Verfügung gestellt. Gegen Ende des Jahrhunderts werden Lesebücher allgemein eingeführt, was deren Autoren dazu veranlasste, ihre Werke mit Ausschnitten aus der Literatur zu bereichern. Literarische Texte werden in den Lesebüchern des 20. Jahrhunderts immer wichtiger und schliesslich vorherrschend. Im letzten Viertel des 20. Jahrhunderts hält die Jugendliteratur in den Lesebüchern Einzug. Darunter gibt es gewisse Werke, die als Leseübungen zu eigentlichen Schullektüren werden.

Schlüsselwörter

Literatur, Lesen, Schulbuch, Lehrplan

Dieser Beitrag wurde in der Nummer 3/2018 von leseforum.ch veröffentlicht.